

## La paie et la convention collective : aspects sociaux

Niveau : Pratique courante

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

### Public concerné

---

Notaires, comptables, RH, toute personne traitant la paie au sein de l'office

### Objectifs pédagogiques :

---

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Savoir déterminer les éléments de rémunération conventionnelle
- Maîtriser la durée du travail au sein de l'étude ; Gérer les bulletins de salaire en conformité avec la législation
- Établir les charges sociales (régime spécifique / régime général)
- Gérer les absences (maladie / congés payés / absences diverses)

### Contenu :

---

#### Détermination du salaire dans le Notariat

- Eléments du salaire conventionnel : contrat de travail et la classification, salaire minimum conventionnel, prime Formation, prime savoir-faire, prime annuelle
- Durée du travail : cadre légal et conventionnel, travail à temps partiel, aménagement du temps de travail

#### Charges sociales

- Application d'un régime spécifique au Notariat : cotisations de la CRPCEN, particularité de la réduction générale des cotisations, exonération de cotisations salariales et d'IR sur les heures supplémentaires et complémentaires
- Application partielle du régime général : cotisations sociales légales, cotisations sociales conventionnelles ou d'usage

#### Gestion des absences sur la Paie

- Arrêts de travail: indemnités journalières CRPCEN ou CPAM, complément conventionnel de l'Etude,

pprévoyance AXA

- Calcul de l'indemnité de congés payés

## Prérequis :

---

Aucun prérequis exigé, toutefois des connaissances en droit social appliqué au notariat sont conseillées et vous permettront de suivre cette formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

## Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée.

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Evaluation à froid à l'issue de la formation :

Une enquête annuelle en ligne est adressée au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation